

**Suite aux Négociations sur les GP nous étions dans une dynamique favorable de dialogue social constructif. Cependant après de nombreuses avancées nous apprenons malheureusement que des avantages ont été accordés à une catégorie de personnel. La PAM concernant la priorité de surclassement a été modifié sans que nous soyons informés. Les R4 accompagnants les Pnt ont une priorité sur les actifs ce qui est pour nous inacceptable. Nous avons interpellé la Direction générale.**



**Monsieur Oltion CARKAXHIJA**  
VP Corporate Planning AFKL

**Monsieur Patrice TIZON**  
Directeur des Ressources Humaines

**Monsieur Romain RAQUILLET**  
Directeur Relations Sociales PS PNC

Roissy, le 25 Novembre 2019

Réf : 69/YJ/AD/19  
Objet : Facilités de Transport.

Messieurs.

A notre grande surprise, nous apprenons que la PAM concernant l'ordre de priorité à l'accès en classe business a été modifié en faveur d'une catégorie de personnel.

En effet, il y est inscrit que tous les accompagnants R4 des CDB et OPL ont une vocation au surclassement en business avec la plus haute priorité.

Cela revient à dire qu'une personne ne travaillant pas dans l'entreprise est prioritaire par rapport à un salarié de notre compagnie, ce qui est inacceptable.

A ce titre, nous souhaitons vous rencontrer dans les plus brefs délais afin de trouver une issue favorable à cette situation qui est inéquitable.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos sincères salutations.

Yves JOULIN  
Secrétaire Général Adjoint  
UNSA-Aérien Air France

Alexandre DUBOC  
Secrétaire de Section  
UNSA-PNC

